



**Briefing sur le développement rural en Afrique Centrale**  
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE  
**Briefing Régional n.1**

**Accès à la terre, acquisitions de terres et développement rural:  
nouveaux enjeux, nouvelles opportunités**

Hotel Mont Fébé, Yaoundé, Cameroun, 27-28 septembre 2010  
<http://www.acpbriefings-fr.net/>

**« Renforcer les droits fonciers des petits exploitants dans des zones à conflit »**  
**Thierry M. Musole, Directeur Général, Aide et Action pour la Paix, RDC**

**Résumé exécutif**

Comme partout en Afrique et plus particulièrement l'Est de la RDC, l'accès non équitable à la terre constitue un frein réel au développement et à celui des milieux ruraux en particulier. Cette situation s'est exacerbée par les conflits à répétition durant la dernière décennie.

La phase de stabilisation des zones affectées par les conflits armés dans l'Est de la RDC ne manque pas d'affirmer que l'accès à la terre en particulier et aux ressources naturelles en général constitue un enjeu de taille. Retour et réintégration des déplacés et des réfugiés ainsi que les besoins de relance communautaire suscitant une compétition sans égal pour l'accès à la terre dans un environnement qui a connu des mutations résultant des cycles de conflits armés.

L'accroissement démographique face à une étendue des terres toujours constante ainsi que la mobilité permanente sont des facteurs favorisant les besoins d'expansion spatiale et de reconquête de nouveaux droits sur la terre. L'émergence des conflits liés à la terre et d'un besoin de sécurisation des droits fonciers en sont les premières conséquences.

Par ailleurs, la législation foncière n'étant pas adaptée au contexte et aux réalités locales, se révèle parfois comme un outil au service de la bourgeoisie urbaine au détriment des plus pauvres. Ainsi, elle est un des facteurs susceptibles de favoriser les accaparements des terres à grande échelle.

Notre réflexion devra aboutir à des solutions aux questions d'orientation énoncées dans les termes de référence de l'atelier, Panel 2 et au thème qui me concerne en gardant à l'esprit le contexte post conflit comme celui de l'Est de la RDC. Cf. le tableau ci-dessous :

**- Renforcer les droits fonciers des petits exploitants dans des zones à conflit**

*La région d'Afrique centrale connaît plusieurs conflits qui compromettent l'accès et la transmission de la terre au détriment des petits exploitants et de la production agricole et forestière. Comment renforcer ces droits dans des situations de conflit, mal gouvernance et manque de titres ? Comment protéger les droits fonciers des populations amenées à se déplacer en raison des conflits ? Quelles sont les formes de régulation et de médiation qui portent leurs fruits ?*



Evidemment, en ce qui concerne la RDC, de nombreux études et efforts ont été fournis et des larges programmes tant gouvernementaux que des partenaires internationaux sont en cours en vue de juguler de la meilleure façon les conflits fonciers qui gangrènent l'Est de la RDC.

Plus précisément, notre présentation sera un échange sur l'expérience de la RDC par rapport à cette problématique foncière. (cf. présentation PowerPoint).